



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 16 juillet 2026

Date d'annonce publique et de convocation : 8 juillet 2026

Présents : M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, Mme Joëlle WEIS, M. Laurent KASEL,
Mme Josée ETRINGER-SEIL, conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absent et excusé : ///

No.: 06/2026-5

Nomination d'un membre représentant la Commune de Biwer au sein du CIPA Hauptmann's Schloss à Berbourg – Centre intégré pour personnes âgées

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le règlement d'ordre intérieur modifié du conseil communal de Biwer du 9 mars 2012 ;

Vu sa délibération 01/2008-6 du 28 février 2008 portant approbation de la convention signée entre la Congrégation des Sœurs Hospitalières de Sainte Elisabeth et le collège échevinal de la Commune de Biwer, portant entre autres sur les conditions réglant la réservation d'un droit de priorité à l'admission pour 3 lits au CIPA Hauptmann's Schloss à Berbourg, approuvée par le ministre de l'Intérieur en date du 6 mai 2008, référence 54/08/CAC ;

Vu notamment les articles 6 et 7 de ladite convention, stipulant qu'un représentant, membre du conseil communal, fait partie de la commission de surveillance chargée 1) de contrôler l'exécution des dispositions de ladite convention et du règlement d'admission et 2) de faire des propositions d'amendement au règlement d'admission ;

Vu la démission datée du 15 avril 2026 de Madame Sylvie STEINMETZ, échevine, déléguée de la Commune de Biwer au CIPA Berbourg ;

Entendu le bourgmestre Marc LENTZ suggérant de déléguer un membre du collège échevinal dans les comités syndicaux et institutions similaires alors que les décisions qui y sont prises sont d'une importance particulière et qu'il est opportun d'assurer un flux optimal des informations ;

Considérant que le collège échevinal propose comme déléguée Madame Martine BIRKEL, échevine ;

Entendu le bourgmestre, remerciant Madame STEINMETZ pour son engagement au cours des dernières années et Madame BIRKEL pour son intérêt ;

Après délibération

DECIDE PAR SCRUTIN SECRET

de nommer avec huit voix oui et une abstention Madame Martine BIRKEL, échevine, déléguée de la Commune de Biwer au CIPA Berbourg pour la période administrative restante courant jusqu'à 2029 inclus.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biwer, le 16 juillet 2026

Marc LENTZ
Bourgmestre



Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal

